

Comité de Groupe du 19 mars 2014

La délégation CGT :
Thierry DUVERNAY
Nadia MASSON
Alice RENARD
Renée Lise TALBOT
Alain CHATEAU

Pour la Direction
M. HEYRIES, les Directeurs
Généraux du Groupe
"boudant" cette réunion

PREAMBULE

En préambule à la séance plénière, les membres du Comité du Groupe ont souhaité faire part de leur mécontentement en portant à la connaissance de la Direction, par l'intermédiaire du Secrétaire du Comité de Groupe, la déclaration suivante :

«En préalable, les membres du Comité de Groupe sont surpris et trouvent regrettable que le Directeur Général ou le Directeur Général Délégué soient absents à cette réunion du Comité de Groupe.

D'autre part, les membres du Comité de Groupe n'admettent pas la suspicion dont ils font l'objet dans le cadre de la transmission d'informations au journal « les échos ».

Mr COLLIN a déclaré dernièrement au CE de Groupama SA :

«La Direction souhaite auparavant dénoncer des pratiques inacceptables de transmission à l'extérieur d'informations qu'elle a personnellement remises au Comité de Groupe. Ces informations ont été publiées dans Les Echos. Il s'agit d'une rupture de confiance caractérisée. C'est totalement inacceptable et la Direction en tirera les conséquences qui s'imposent, car il n'est pas possible de travailler sans confiance. C'est à la fois fâcheux et dommage, car l'efficacité du travail passe par le partage des

informations. Les collaborateurs doivent savoir pourquoi ils travaillent. »

De surcroît les membres du Comité de Groupe dénoncent les pratiques inacceptables de la Direction qui s'autorise à discréditer l'instance auprès d'une autre instance et des salariés, sans preuve et sans en avoir échangé au préalable avec eux.

Ils s'interrogent sur les motivations profondes de la Direction et s'il ne s'agit pas là d'un prétexte pour ne plus communiquer les informations nécessaires au fonctionnement normal du Comité de Groupe.

Aucun élément factuel ne permet d'imputer ces faits aux membres du Comité de Groupe qui rappellent que dans les années passées, certaines fuites qui avaient eu lieu ne leur étaient pas imputables mais provenaient de l'interne...

Ils demandent à la Direction de reprendre le chemin d'un dialogue social digne de la RSE que l'entreprise souhaite mettre en place.

En réaction à la lecture de cette déclaration, Monsieur HEYRIES, précise que les fuites d'informations sont dommageables.

Il rappelle, les règles qui doivent régir les échanges entre les membres du Comité de groupe et la Direction Générale et indique qu'il fera part de ces échanges à Christian COLLIN

Serait ce en représailles que la Direction Générale du Groupe avait décidé de bouder le Comité de Groupe ? Messieurs Martel et Collin ne voulaient ils pas siéger lors de cette réunion ?.

Présentation des comptes du Comité de Groupe au 31 décembre 2013

La majorité des dépenses correspondent à des frais de déplacement engagés dans le cadre des formations du Comité. Le solde : 27 730,24 euros au 31 décembre 2013.

Comptes approuvés à l'unanimité.

Présentation des comptes combinés du Groupe au 31 décembre 2013

Ces comptes se caractérisent par plusieurs points autour de plusieurs thèmes en droite ligne avec la stratégie :

- l'efficacité opérationnelle
- la réduction des coûts
- la réduction des risques d'actifs.

Le chiffre d'affaires s'établit à 7,13 milliards d'euros et le résultat redevient

positif à 283 millions d'euros. Pour la Direction, il est dû aux mesures difficiles qui ont été prises.

La richesse latente est à 4,9 milliards d'euros, le ratio d'endettement baisse et se situe à 27,8% et la marge de solvabilité se situe à 200%.

Monsieur WEHRUNG (Direction du Pilotage et Résultats Groupe) dit ne pas connaître la marge de solvabilité sur fonds durs des concurrents, mais pense que le Groupe se trouve dans la moyenne du marché.

Le chiffre d'affaires en assurances de biens et responsabilité enregistre une progression de + 1,5% qui se répartit :

- en France + 3,6%
- A l'International - 3,9%

La croissance globale est supérieure à celle du marché sur l'exercice.

A la question relative à l'évolution des portefeuilles auto et habitation en France, Monsieur Wehrung, indique que la baisse est de - 1,7% sur le portefeuille auto des Caisses Régionales, et de - 0,5% sur le portefeuille habitation des Caisses Régionales.

Pour le Gan, ce sont respectivement des baisses de 0,7% et de 1% qui sont enregistrées.

La Direction précise que ces indicateurs sont suivis régulièrement.

D'après la Direction, ces baisses sont essentiellement dues aux mesures d'assainissement des portefeuilles. Ces mauvais risques généraient un ratio sinistre sur cotisation de 250%.

L'enjeu est désormais d'obtenir un stock de risques en portefeuille, qui soit rentable.

La segmentation tarifaire issue de 4 AS devrait permettre d'appliquer

des tarifs et des augmentations tarifaires qui soient plus fins et plus adaptés à la typologie des différents risques.

Groupama reste encore très décalé sur les ratios combinés par rapport à la concurrence. Les risques rentables sont incontournables, la sinistralité rentre à plus de 65% dans la composition du ratio combiné.

En ce qui concerne la Banque Postale, une étude a été réalisée sur l'éventuelle "cannibalisation" du portefeuille Groupama par cette société. Il s'avère que les réseaux Banque Postale ont surtout capté la clientèle du Crédit Mutuel et de Pacifica.

D'autre part, les modèles de distribution et de tarification appliqués par cette entreprise ne peuvent être repris chez GROUPAMA. La Banque Postale reste un bancassureur dont la structure de coûts est très différente, et s'appuie largement sur l'activité bancaire.

En assurances de la personne, l'épargne se situe à 39% du chiffre d'affaires, la santé à 34% et les autres risques à 21%.

La part des unités de compte dans la collecte épargne est passée de 14% en 2012 à 28% en 2013.

Cette progression est incontournable pour faire baisser le besoin de capital. De surcroît dans un contexte de taux bas, la rentabilité sur les fonds euros est mauvaise.

Monsieur Wehrung rappelle néanmoins la nécessité du conseil au sociétaire, et celle de lui proposer une sécurisation de ses fonds, sur un support euros couplé à un support en unités de compte.

La moitié des fonds propres du Groupe se trouvent dans Groupama Gan Vie.

Les frais généraux ont baissé de 10% soit 270 millions d'euros. Toutes les entités y ont contribué.

Le ratio combiné passe de 103,1% à 100,8%.

La sinistralité en 2013, a été marquée par un poids de sinistres graves de 5%. Ce point reste à surveiller. Les sinistres climatiques, tous confondus représentent un coût de 580 millions d'euros en 2013, contre un poids plutôt moyen de 400 millions.

Le poids de ceux-ci masque l'amélioration très significative de la sinistralité courante.

A partir de 2014 un nouveau dispositif de réassurance a été mis en place pour prendre en compte les sinistres climatiques moyens en cumulé.

L'évolution des dégagements sur antérieur a augmenté à hauteur de 1% par rapport à 2012.

La réduction des actifs a continué avec notamment une réduction de l'exposition au Portugal. Le poids des actions non couvertes est passé de 10,1% à 9,3%.

Le résultat opérationnel économique est passé de -78 millions d'euros à 16 millions d'euros, ce qui reste très insuffisant.

Les mesures de redressement techniques devront se poursuivre. L'autorité de contrôle prudentiel et

de résolution (ACPR) a pris acte de la situation du Groupe, sans autre commentaire.

La holding supporte surtout des coûts liés à l'endettement externe, et notamment des intérêts des dettes subordonnées.

ACTUALITES DU GROUPE

Chiffres de début d'année

Sur les chiffres de 2014, ce début d'année se déroule dans la trajectoire de 2013, avec une progression du chiffre d'affaires en assurances de biens et responsabilité de + 1,5%, sur l'épargne et la retraite la croissance est de 1%, alimentée essentiellement par l'international qui n'en faisait pas auparavant.

La prévoyance santé est à + 0,2% sur ces deux mois.

Les deux premiers mois ne sont pas significatifs en terme de rentabilité, mais sont dans le rythme de 2013. Le rapport sinistre sur cotisation courant est meilleur. Le risque climatique est dégradé, mais non significatif puisqu'en 2013, aucun sinistre climatique n'avait été enregistré en janvier et février.

Les taux d'unités de compte ont largement progressé et se situent à 35% en ce début d'année.

Nominations

François ROUSSEAU est nommé Directeur Régional Sud Ouest de Gan Assurances
 Dominique BREVET devient Directeur Régional de la région Ouest de Gan Assurances
 Pascal LOISEAU devient Directeur Général de Centre Manche, et assure l'intérim de Monsieur KAHN sur la caisse Groupama Méditerranée,



Un nouveau président pour l'UDSG

Le président de l'UDSG par intérim nommé le 18 mars est Eric GELPE. Il deviendra Président prochainement Il est aussi le Directeur Général de Groupama Paris Val de Loire et venait précédemment de Gan Assurances.

Régime retraite cadres de Direction

A la question du régime de retraite des cadres de Direction de Groupama SA et ses filiales, la Direction indique que celui-ci a été créé en 2001. D'autres dispositifs peuvent exister. Pour celui du Groupe, c'est sur la base d'un article 39, assez contraignant et comportant un certain nombre de critères.

Il s'agit d'un contrat d'assurance conclu avec un assureur. Le Groupe doit provisionner le montant probable mis en œuvre. Le montant est ajusté à la hausse ou à la baisse chaque année.

Le chiffre 2012 est légèrement supérieur à 30 millions, en baisse par rapport en 2011.

La rente servie est viagère.

Taxe exceptionnelle hauts revenus

Fabrice HEYRIES indique que le Groupe n'était pas assujéti à la taxe exceptionnelle sur les hauts revenus, au titre de la rémunération du Directeur Général. Cependant il réserve sa réponse précise.

Projet Groupe structurant

Pas de projet Groupe structurant pour l'instant hormis celui relatif à la mise en œuvre de la Planification Stratégique Opérationnelle ...

Les effectifs du Groupe

Au 31 décembre 2013, Groupama se composait de 33 552 salariés dont 23 % à l'International. Pour la Direction, les effectifs pour les trois années à venir devraient être plus stables, la baisse principale concernera les effets différés des Plans de Départs Volontaires. Il faut cependant noter que les effectifs en France ont baissé (hors cessions) de 847 salariés en 2013, les départs en PDV ne représentant que 17 %. Il est à remarquer aussi que les femmes composant 61,2 % des effectifs ne sont plus que 45 % à être des cadres et 21 % des cadres de Direction.

Consultations des instances

Conformément à la loi sur la sécurisation de l'emploi, les Bases de Données Economiques et Sociales devront être disponibles avant le 14 juin. Sur cette base, chaque entreprise devra consulter son CE. La loi n'est pas précise sur le type de documents à présenter. Les consultations devraient démarrer en juin. Pour la Direction l'exercice est difficile car les documents doivent porter sur 6 années (les deux années antérieures, l'année en cours et les 3 années à venir). La concertation avec les Organisations Syndicales est préconisée dans l'ensemble des entreprises. Un modèle type Groupe sera proposé.

Sur le CICE, crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi, chaque entreprise consultera ses entités d'ici la fin du premier semestre, comme le prévoit la loi.

Actualisation du périmètre du Comité de Groupe

Cibama a été absorbé par G2S au 1^{er} janvier 2014. L'ensemble des salariés ont été transférés sur G2S et travaillent sur des thématiques communautaires.

SGPS devra être absorbée par GGVIÉ, la procédure est en cours. Le site est maintenu, les salariés également. La Direction est confiée à Catherine OUVRARD

POUR LA CGT

La Direction Groupe, comme bien des Directions des diverses entités qui le composent, manie la communication à la perfection. Derrière les chiffres, et la satisfaction de façade affichée, se cache une autre réalité, bien moins réjouissante :

- Les portefeuilles en Incendie Accident et Risques Divers diminuent sans que la politique d'assainissement de ceux-ci, puisse être considérée comme seule responsable.
- La rentabilité du risque climatique continue de poser problème compte tenu de l'exposition du Groupe.
- Les frais généraux ont baissé de 10% soit 270 millions d'euros. Les salariés en savent quelques choses, PDV, augmentation ridicule des salaires, charges de travail plus importantes.....
- L'interrogation sur la marge de solvabilité sur fonds durs.
- La rentabilité sur le cœur de métier n'est pas au rendez-vous
- L'évolution projetée des effectifs reste à la baisse
- Les modes d'organisation projetés ne permettront pas de garantir une qualité de vie au travail digne de ce nom. Les risques psychosociaux risquent de s'accroître.

Il faut donc rester vigilants, solidaires et mobilisés, pour protéger partout, l'emploi, les bassins d'emplois et les conditions de travail des salariés. Les élus de la CGT continueront à agir partout, au côté des salariés, cadres et employés, pour défendre leurs intérêts.

Prochain Comité de Groupe le 20 juin 2014